

Avertissement :

Le présent document a pour but de vous aider dans la déclaration du sinistre que vous venez de subir.
Vous pouvez également apporter les éléments que vous jugerez nécessaires quant à l'évaluation de votre préjudice.
Nous vous demandons une attention particulière pour compléter ce formulaire. Nous vous remercions par avance de retourner les pièces à fournir selon le sinistre. Nous nous engageons à traiter votre dossier dans les meilleurs délais

V20111203

1. L'assuré

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. (où nous pouvons vous joindre en cas de besoin) :
Si adresse différente pour la correspondance suite à la déclaration :
Adresse :
Code postal : Ville :
Merci de nous transmettre votre adresse mail afin d'accélérer votre dossier, à défaut nous utiliserons la voie postale :
e-mail :@.....

2. Les références du matériel sinistré

Marque : Modèle :
N°IMEI (à défaut N° de série) :
S'il s'agit d'un téléphone, indiquez le N° d'appel :

3. Circonstances exactes du sinistre (date, heure, lieu, etc...)

Date et heure du sinistre : Le/...../20..... àh..... Lieu du sinistre :
Description des faits : (Où se trouvait le bien garanti au moment du sinistre ? Que s'est-il passé ? ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je certifie sur l'honneur que les déclarations ci-dessus sont sincères et véritables.
Fait à : Le :
Signature :

4. Pièces à fournir

- ◆ L'original de la facture d'achat du matériel garanti mentionnant le n° IMEI/n°série
- ◆ La copie du bulletin d'adhésion à l'assurance
- ◆ La copie de votre pièce d'identité
- ◆ Le présent document daté et signé (**Attention : 2 signatures**, partie 3 et éventuellement partie 6)
- ◆ Le paiement de votre cotisation annuelle à l'aide du coupon ci-dessous



NE PAS JOINDRE VOTRE MATERIEL



L'assureur se réserve le droit de demander l'avis d'un expert ou d'un enquêteur ainsi que toute autre pièce justificative estimée nécessaire pour apprécier le sinistre.
La fausse déclaration quant aux éléments constitutifs du sinistre est constitutive d'une fraude à l'assurance qui pourra être sanctionnée civilement par la déchéance de vos garanties voire pénalement pour escroquerie à l'assurance.
Aucune déclaration n'est acceptée par fax, ni par E-mail.

